

## REGLEMENT CHALLENGE ROUTE Saison 2019

### Commission CycloSPORT UFOLEP45

Ce challenge, réservé aux licenciés UFOLEP du Loiret, sera disputé en individuel et par catégorie de valeur.

Catégories concernées : 1, 2, 3, 4A, 4B, F, 15/16 ans et 13/14 ans.

Sur les épreuves suivantes :

- L'ensemble des épreuves inscrites au calendrier départemental, les championnats régionaux et nationaux
- Ronde du Loiret : chaque étape est considérée comme une épreuve individuelle attribuant des points, le classement général n'attribuant aucun point.

Le concurrent marque des points comme suit :

- Points de place pour les premiers de chaque épreuve suivant les grilles ci-après.

Il y a 30 partants et plus		Il y a de 10 à 29 partants	
Places	Points	Places	Points
1 <sup>e</sup>	10	1 <sup>e</sup>	8
2 <sup>e</sup>	7	2 <sup>e</sup>	6
3 <sup>e</sup>	6	3 <sup>e</sup>	5
4 <sup>e</sup>	4	4 <sup>e</sup>	3
5 <sup>e</sup>	3	5 <sup>e</sup>	2
Il y a 9,8,7,ou 6 partants		Il y a 5 partants et moins	
Places	Points	Places	Points
1 <sup>e</sup>	5	1 <sup>e</sup>	3
2 <sup>e</sup>	0	2 <sup>e</sup>	0
3 <sup>e</sup>	0	3 <sup>e</sup>	0
4 <sup>e</sup>	0	4 <sup>e</sup>	0
5 <sup>e</sup>	0	5 <sup>e</sup>	0

- Points de participation à la course (3 points). Les points de participations sur l'épreuve qualificative au national et les différents championnats seront doublés, soit 6 points.

- Points de participation en tant que bénévole sans concourir (3 points).

Si un cycloportif change de catégorie en cours de saison, il ne garde que les points de participation obtenus dans la catégorie précédente.

La commission cycloSPORT UFOLEP45 se réserve le droit de ne pas attribuer les points de participation à tout coureur qui abandonnerait trop rapidement et sans motif avéré.

En cas de double classement sur une épreuve, seul les points les plus favorables seront retenus, que se soit pour la participation ou pour la place.

**En cas d'égalité de points à la fin de la saison, les concurrents seront départagés ainsi :**

- - nombre de participations aux compétitions du calendrier départemental au cours de la saison 2018.
- - nombre de points obtenus par des places réalisées lors des compétitions de la commission technique sportive départementale.
- - le plus âgé.

La remise du challenge sera effectuée en fin de saison, au cours de la réunion annuelle de la commission technique sportive départementale.